

Procès-Verbal du Conseil d'École *(en visio conférence)* du 21 janvier 2025

Présents :		
<u>-Directeurs de l'École</u> Françoise GUICHARD Stéphane DUPUY <u>-Proviseur</u> Karim ZATAR <u>-Secrétaire Général</u> Gérald RATOULY	<u>- Enseignants</u> PS : Isabelle GRENIER MS: Anne VEYRIERE / Eloïse QUINTIN GS : Amina AUGIÉ / Laurence Michel Victoria SOTTO / Katia ESTEBANEZ CP : Aline TRAORE CE1 : Olivier BOUSQUET / Sarah PEREZ/ Yann Maurel/ Christelle Gérard CE2 :Jacques AUFFRET / Rachel Lopez / Mélanie Morais CM1 : Philippe MORTIER /Michel Nonat CM2 : Christine DOLFO / Marine Michaud / Céline MOINE Espagnol: Inma TORTAJADA / M. Angels BISBAL Représentantes du personnel : Nadine ROYANT	<u>- Parents d'élèves</u> APE: Sandrine CONNAN Concepción MASCARELL Sara SANCHEZ PROS Christophe MOURE Laurentino BAMBO Amaia MORATO Rebeca LORENZO Gihenne EL MOUJARABE
Excusés :		
Inspectrice de l'Education Nationale de la Zone Europe Ibérique Mme Mina FADLI		

Ordre du jour :

1. Calendrier scolaire 2025-2026
2. Projet de modification du nom du lycée
3. Voyages scolaires

Ouverture du Conseil d'École à 17h30 en visioconférence

1. Calendrier scolaire 2025-2026

Contexte de ce conseil :

- conformément aux textes en vigueur , le calendrier doit être présenté pour avis en conseil d'école puis en conseil d'établissement
- Rappel de la note du SCAC:

extrait circulaire AEFE 0447- 10/2023:

Il est rappelé que la circulaire n° 0732 du 21/06/2022, relative à l'organisation et au fonctionnement des instances des établissements d'enseignement français à l'étranger relevant de l'AEFE, indique que « le conseil d'école est consulté pour avis » sur le calendrier scolaire et que le « conseil du second degré prépare les travaux du conseil d'établissement », notamment « l'organisation du temps et du calendrier scolaires ». Ensuite, le conseil d'établissement « l'adopte ».

- Concernant les nombres d'heures ou jours : la circulaire AEFE spécifie un nombre d'heures théoriques minimum incluant des jours fériés. Cette circulaire est pondérée par la note du poste diplomatique qui demande un minimum de 892h / 172 jours de classe.

● Interventions

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
Une enseignante	note un déséquilibre dans la répartition du nombre de semaines et du nombre de jours de congés entre les 2 périodes de l'année (P1 : 11 semaines travaillées pour 19 jours de congés / P2: 11 semaines travaillées mi avril-fin juin pour 4 jours de congés). Propose que le 16 et 17 mars soient reportés sur la seconde période.	
APE	<i>répond en tant qu'organisateur du transport:</i> Le 16 et 17 mars se situent dans la période des Fallas, la circulation sur Valence est très empêchée voire impossible à cette période	

Avis du conseil d'école concernant le calendrier :

Vote:

POUR: 31 ABSTENTIONS: 4 CONTRE : 0

2- Projet changement de nom du lycée

Présentation du projet : Lycée Français International de Valence à partir des courriers échangés avec madame la directrice de l'AEFE (voir pj)

Émetteur	Questions ou remarques	Réponse éventuelle du LFVAL
Un enseignant	ce projet nécessite la consultation des équipes	<i>c'est ce qui est fait . La discussion est ouverte.</i>
APE	Ce changement de nom a-t-il des conséquences sur les programmes, la vie scolaire ...?	<i>pas de modification</i>
APE	Les parents ne vont-ils pas demander la même chose que dans les établissement qui proposent le B.I ?	<i>le BI est différent du BFI</i>
APE	Le LFVAL est un EGD un lycée "historique" : n'est-ce pas un problème de changer de nom ? Au niveau marketing: Quels retours des lycées qui ont fait ce choix ?	<i>Le changement de nom est une adaptation à la concurrence mais les valeurs initiales sont conservées. En gardant "Lycée Français" puis en y joignant "International" et on s'adapte à l'avenir on garde le "totem historique"</i>
APE	Le changement est une démarche qui devra s'accompagner d'une communication efficace	<i>Il y a nécessité d'expliquer, d'accompagner nos parents actuels quant aux motifs de ce changement de nom</i>
Enseignant	Pourquoi les lycées de Barcelone ou madrid ne font pas la même démarche ? N'y -a-t-il pas un risque à se démarquer ?	<i>En 11 années , on est passé de 0 à 12 établissements qui ont modifié leur nom en ajoutant International. Le changement est bien encours. Ce serait regrettable d'être les derniers.</i>

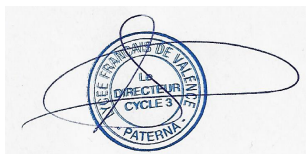
3. Voyages scolaires

Classes	Lieux	Dates	Nombre de jours	Coût maximal du séjour par enfant
CE2	Casillas de Ranera	5-9 mai 12-14 mai	3 jours - 2 nuits	220€
CM1	Olocau	1-4 avril 7-10 avril	4 jours - 3 nuits	200€
CM2	Gouaux - France	25-30 mai	6 jours - 5 nuits	460€

Avis favorable du conseil d'école

La séance est levée à 18h40

Le Président,
Stéphane DUPUY



Le secrétaire,
Françoise GUICHARD

